

« *Je ferai venir beaucoup d'articles dont cette île manque absolument* »

Projets d'armements de Marion Dufresne

Le 20 décembre 1770

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4/317, n°14  
=====

A l'Isle de France le 20 décembre 1770

Monseigneur,

Ce serait pour moi le comble du bonheur si, comme on a voulu m'en flatter, vous avez reçu favorablement le compte que j'ai mis sous vos yeux de mon expédition des îles Seychelles ; mais je n'oserai jamais jouir de ce bonheur tant que je ne le tiendrai pas de votre part. Voulez-vous bien permettre, Monseigneur, qu'en le réclamant de vos bontés, je vous supplie de faire mémoire de moi, et prendre en considération que depuis 1746, j'ai l'honneur d'être breveté au service du Roi, que je crois avoir servi avec zèle et quelques distinctions, et qu'étant actuellement sans place, par l'anéantissement de la Compagnie des Indes, mes services passés sont peut-être un titre pour oser en attendre une de votre bienfaisance dans ces colonies où je désirerais être employé à mon rang.

Je continuerai aussi, sous les ordres de M. le Ch. Desroches qui veut bien m'honorer de quelque confiance, la découverte des îles Sechelles, si vous le jugiez à propos. C'est par une suite de cette même confiance, que M. Desroches m'a accordé la flûte de Sa Majesté, *le Mascarin*, pour un voyage concerté avec lui pour la côte Malabar<sup>1</sup>, entreprise que je présume être très avantageuse à cette colonie, par une quantité de Noirs assez considérable, de caste très estimée, qu'elle procurera.

J'aurais pu aussi, en approvisionnant cette île de viande salée et fraîche, tirer un parti avantageux des autres flûtes du Roi, qu'il vous avait plu m'accorder, avec quelques modifications au mémoire que M. Galois vous avait présenté ; mais MM. le Gouverneur Général et Intendant, ont employé ces mêmes bâtiments à des objets qu'ils ont cru plus utiles au bien du service.

La flûte *la Digue* que vous m'avez confiée, Monseigneur, est de retour ici depuis quelques jours, venant de l'Inde ; j'ai mis tout en usage pour la faire caréner et réparer promptement ; je suis parvenu à la mettre en état de repartir cette semaine<sup>2</sup> pour l'Europe, sous le commandement du Sr Le Fer. Ce capitaine qui l'a toujours montée dans les diverses scalles<sup>3</sup> qu'elle a faites dans les mers de l'Indoustan, aura l'honneur, si vous le permettez, de vous rendre compte de son voyage. Comme il s'y est comporté avec la plus grande intelligence et capacité, et qu'il a acquis des connaissances particulières sur le commerce du Pégou, et de son rapport avec celui de nos établissements, tant à Pondichéry qu'au Bengale, j'ose espérer que ses connaissances ne seront pas infructueuses aux navigateurs. Il prendra la liberté de soumettre à vos lumières son travail, par un mémoire qu'il aura l'honneur de vous présenter.

La confiance et les bontés dont vous m'avez honoré, Monseigneur, me font désirer de les mériter, je crois que c'est le moyen d'y parvenir en cherchant à me rendre utile à cette colonie qui est dépourvue des choses de premier besoin. Je me propose de lui procurer des secours, mais pour cela je réclame de nouveau votre bienfaisance, pour que vous vouliez bien m'accorder la même flûte *la Digue*, ou un autre bâtiment de semblable grandeur, avec lequel je ferai venir beaucoup d'articles dont

---

<sup>1</sup> Voyage concerté puisqu'il s'agissait de transporter aux Indes le détachement conduit par M. Hugel, concerté aussi parce que Desroches s'était personnellement impliqué dans cet affrètement (base doc=> 12 sept. 1770. Desroches au ministre)

<sup>2</sup> *La Digue* ne partit de l'Isle de France que vers le 10 janvier selon B. de Saint-Pierre qui était présent au Cap le 11 février quand cette flûte vint y relâcher. B. de Saint-Pierre put y embarquer, *la Digue* appareilla du Cap le 2 mars.

<sup>3</sup> *Scalle* : (vieux) *Escale*

cette île manque absolument. Pour vous mettre à portée de juger, Monseigneur, que ces articles sont essentiellement de nécessité première, je prends la liberté de mettre sous vos yeux l'état de diverses marchandises que je ferais embarquer sur le bâtiment dont je sollicite l'obtention. En l'ayant, je me propose de remplir trois objets. Celui d'introduire ici ce dont on a le plus grand besoin tant pour la vie journalière que pour la facilité des armements ; le second, de procurer à la France une quantité de cauris ou bouges dont on ne peut se passer pour faire le commerce de Juda, Epée et Badagrix<sup>4</sup> ; enfin, d'établir d'ici aux Maldives une branche de commerce pour se procurer, par la suite, de ces coquillages en assez grande abondance, pour en pourvoir nos ports de mer qui en manquent, et dispenser nos négociants de porter leur argent aux Hollandais et Anglais pour les avoir.

C'est sous ces trois points de vue, Monseigneur, que je vous supplie de vouloir bien considérer la demande que je prends la liberté de vous faire d'un bâtiment du Roi. Si je suis assez heureux pour l'obtenir, la grâce que vous m'accorderez sera complète en permettant que M. Le Fer en soit le capitaine. Je sollicite avec d'autant plus d'ardeur cette faveur, que cet officier a eu l'honneur d'être breveté en 1759, qu'il a servi dès ce temps en qualité de lieutenant de frégate sur les vaisseaux de Sa Majesté, *la Licorne* et *le Robuste*, qu'il est bon marin, actif et très intelligent, et que la juste confiance que je lui dois, me porte à l'autoriser de passer en mon nom le traité pour les conditions qu'il vous plaira imposer pour l'obtention dudit bâtiment.

En attendant, Monseigneur, que vous m'ayez fait la grâce de me faire passer vos intentions sur ma supplique, je vais toujours occuper un des petits bâtiments que j'ai, à aller aux Maldives traiter des cauris, et à recueillir le plus de connaissances possibles de cet archipel d'îles.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Marion Dufresne

A l'Isle de France le 20 décembre 1770

\* \* \*

---

<sup>4</sup> Tous trois, hauts lieux de la traite des esclaves sur la côte d'Afrique dans le golfe de Guinée (Bodagri / Bobagry / Badagri).